AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0397
FR0012613610-FS0270

26 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PRODWAYS GROUP

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 25 mars 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 19 mars 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP[1] et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations SA[2] et CDC Croissance[3], 2 201 634 actions PRODWAYS GROUP représentant 2 659 363 droits de vote, soit 4,25% du capital et 4,96% des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
CDC (en direct)	0	-	0	-
Bpifrance Participations SA	457 729	0,88	915 458	1,71
CDC Croissance	1 743 905	3,37	1 743 905	3,25
Total CDC	**2 201 634**	**4,25**	**2 659 363**	**4,96**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PRODWAYS GROUP sur le marché par la société Bpifrance Participations SA.

[1] Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 18 juin 2025.
[2] Contrôlée par Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement par la CDC et par l'EPIC Bpifrance.
[3] Contrôlée à 100% par la CDC.
[4] Sur la base d'un capital composé de 51 750 524 actions représentant 53 637 213 droits de vote (compte tenu de la perte de 292 271 droits de vote double), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.